

## Le bel avenir de l'égalitarisme

Xavier Dupret (Cfs asbl)

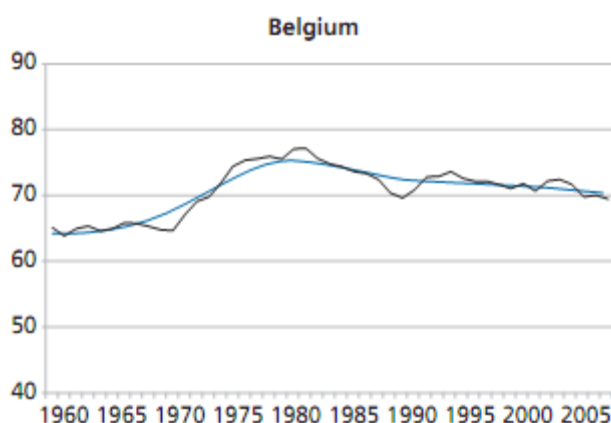
*Comme nous avons déjà eu l'occasion de le voir auparavant, la politique d'austérité conduit l'Europe vers des difficultés économiques certaines. Ce postulat s'impose logiquement dès lors qu'un ensemble de traits structurels des politiques économiques néolibérales se trouvent, de fait, renforcés par la politique austéritaire.*

Or, ces mécanismes sont de nature à renforcer l'entrée en crise de l'Union européenne. Nous détaillerons, dans un premier temps, ces mécanismes avant d'en évaluer l'impact sur la crise.

### **Capital-travail. Pas le même monde...**

De l'aveu même de la Commission européenne (pas, à franchement parler, une officine gauchiste), il apparaît que la part des revenus accordée au travail a sensiblement baissé en Europe depuis trente ans. Un rapport sur l'emploi publié par la Commission européenne montre que la part des revenus du travail en Belgique est passée de 77% en 1980 à 70% en 2005<sup>1</sup>, comme le graphique ci-après permet de l'établir. 7% du PIB de la Belgique en valeur 2005, cela équivaut à 23 milliards d'euros (valeur 2005) par an.

### **Evolution de la part des salaires en Belgique (en % du PIB). 1960-2005**



Source : Commission européenne, *Employment in Europe 2007*, p.241.

Suite à ce déclin marqué, la part du gâteau allouée aux salariés est désormais inférieure, en Belgique, à ce qu'elle était au début des années 1970. L'effort productif du travailleur belge est, aujourd'hui,

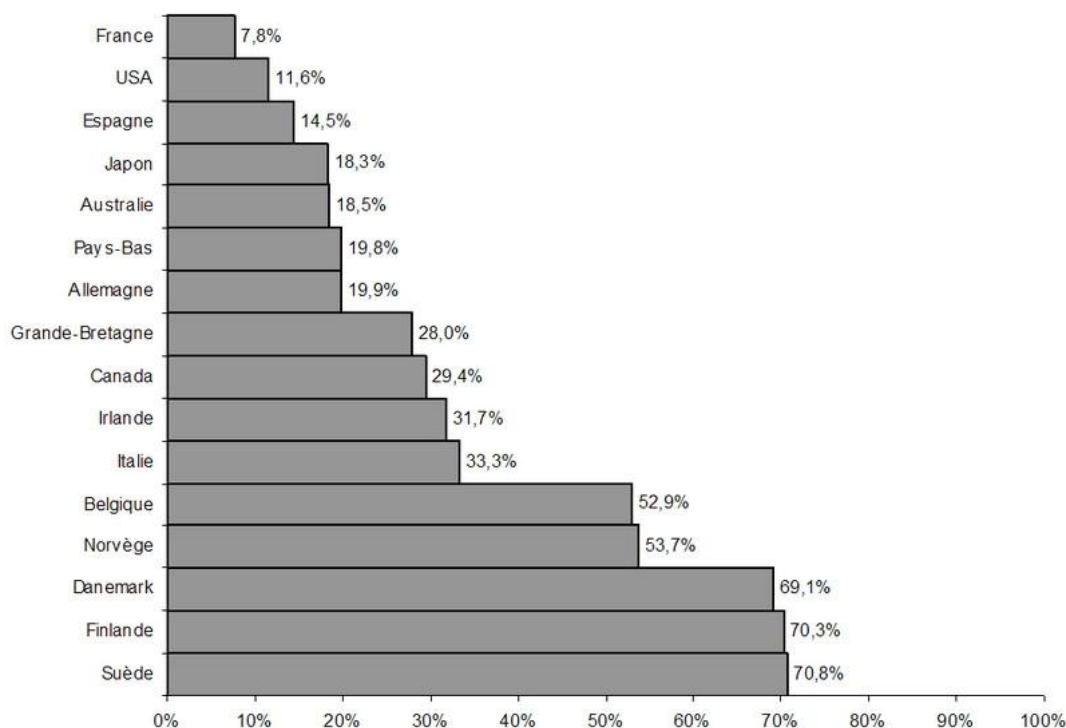
<sup>1</sup> European Commission, *Employment in Europe 2007*.

moins bien rémunéré qu'il y a une génération. La part des salaires représente, en effet, la part revenant au travail dans la richesse produite, c'est-à-dire le partage du gâteau entre capital et travail.

Pour ce qui est de l'Europe prise dans son ensemble, on constate les mêmes tendances. Sur le Vieux Continent, après un mouvement de hausse durant les années 60 et au début des années 70, la part des salaires a commencé à diminuer dans la plupart des pays de l'Union européenne à partir de la fin des années 70 et le début des années 80.<sup>2</sup>

Toutefois, il est important de noter que cette diminution de la part des salaires dans le PIB a été moins importante en Belgique que dans le reste de l'Union. En France, la part des salaires représentait 65% du PIB en 1980 et 55% en 2005. Soit un mouvement de baisse deux fois plus fort qu'en Belgique. On retrouve exactement les mêmes chiffres pour l'Allemagne. Et enfin, en ce qui concerne les Pays-Bas, la baisse de la part salariale a été de peu inférieure à celle de nos deux grands voisins (-8 points de pourcentage<sup>3</sup>). D'évidence, le modèle social belge a limité les dégâts. Sans nul doute, un fort taux de syndicalisation explique cette situation moins défavorable que dans d'autres pays du continent. Pour mémoire, le taux de syndicalisation exprime la part des travailleurs qui sont membres d'un syndicat.

### Taux de syndicalisation en Belgique et dans le monde en 2007.



Source: Trade unions membership 2008, OCDE. *Données statistiques 2007*. Site web sur INTERNET : <http://www.istravail.com/article454.html>

Comme on peut le constater, la Belgique a un taux de syndicalisation de près de 53% de la population employée. Cela classe notre pays en quatrième position pour l'Europe, juste après les nations scandinaves. Dans certains secteurs, le taux de syndicalisation, en Belgique, est proche des 100 %.

<sup>2</sup> Ibid.

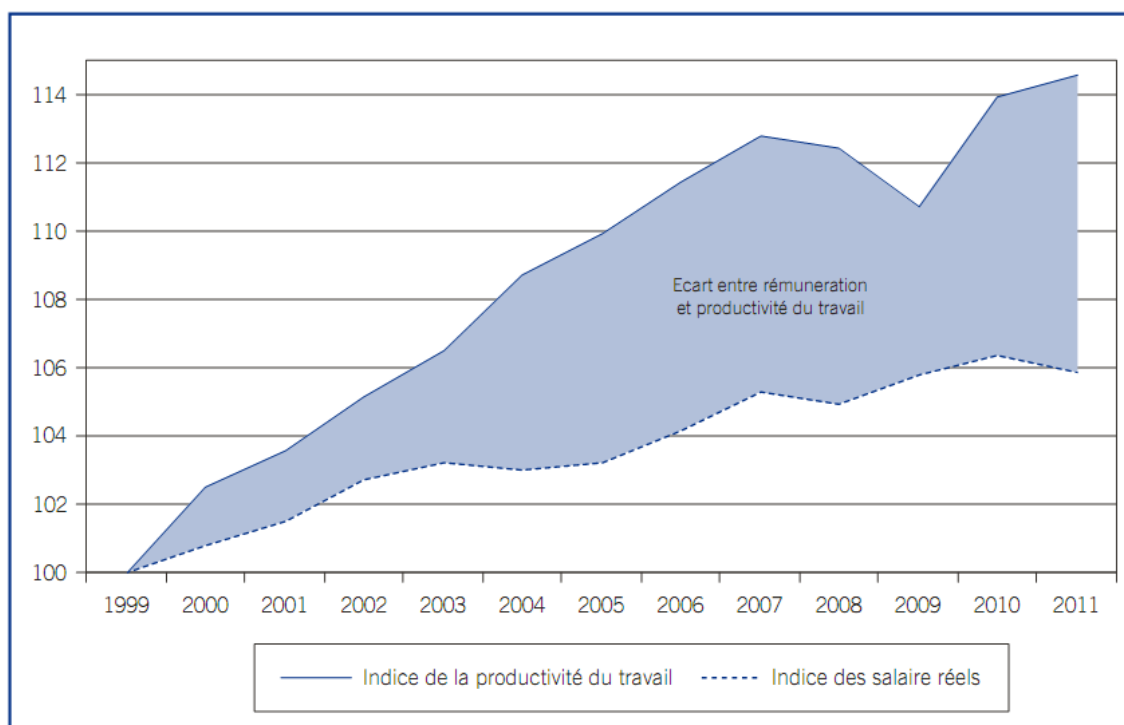
<sup>3</sup> Un point de pourcentage constitue l'unité résultant de la soustraction des deux valeurs indiquées en pourcents.

Cela tient en partie à l'histoire. L'industrialisation a, en effet, commencé très tôt en Belgique. Les deux plus importantes organisations syndicales existent d'ailleurs depuis plus d'un siècle. Par ailleurs, les syndicats belges ont développé, vis-à-vis de leurs affiliés, diverses formes d'aide et d'assistance personnalisées. Ils ont notamment obtenu le droit de verser eux-mêmes les allocations de chômage à ceux qui ont perdu leur emploi.

Ils ont aussi négocié et obtenu le paiement par l'employeur d'une «prime syndicale», c'est-à-dire une prime qui n'est versée qu'aux travailleurs affiliés à un syndicat. Ces éléments de contexte auront permis à la part des salaires de moins s'effriter en Belgique qu'ailleurs. Voilà pourquoi la droite dure, dans ce pays, remet régulièrement en question la fonction d'organisme de versement des allocations de chômage dévolu aux syndicats par les pouvoirs publics.

A l'échelle de l'Europe, il est permis de parler de déflation salariale. Par cette dernière, on désigne le décrochage de l'évolution des salaires par rapport à celle de la productivité. En la matière, le décrochage pour les plus grandes économies mondiales est flagrant.

### **Tendances de la croissance des salaires moyens et de la productivité du travail dans les économies développées (indice : 1999 = 100)**



Source : base de données mondiale du BIT sur les salaires, BIT, *Modèle économétrique des tendances*, mars 2012.

Dans les pays de l'OCDE, la productivité a crû de 14% depuis 1999. Pendant ce temps, la rémunération du facteur travail n'a progressé que de 6%. Un modèle économique dopé aux inégalités s'est donc mis en place. « *La tendance mondiale a entraîné un changement dans la distribution du revenu national. (...) Même en Chine, pays où les salaires ont approximativement triplé*

*durant la décennie écoulée, le PIB a augmenté plus rapidement que la masse salariale totale – et la part du travail a donc baissé. »<sup>4</sup>*

De ce point de vue, les politiques austéritaires dans la zone euro jouent un rôle d'amplificateur de ces tendances lourdes du rapport capital-travail constatées au niveau mondial. Les résultats économiques de cette politique, comme nous l'avons vu, sont particulièrement désastreux. L'exemple le plus frappant en la matière, se situe en Grèce où l'application de plans d'austérité particulièrement drastiques a détruit la croissance et partant, les recettes fiscales de l'Etat. Avec pour conséquence paradoxale un spectaculaire accroissement de l'endettement public en pourcentage du PIB.

Malgré 8 plans d'austérité, la dette publique grecque n'a fait qu'augmenter. Aujourd'hui, elle culmine à 170% du PIB. C'est un record. Comme en témoigne, de manière éclairante, le graphique ci-dessous.

### **Endettement public de la Grèce**



Source : Eurostat, 2013.

Le constat d'échec est tel que la troïka « FMI-BCE-Commission européenne » offrait, en janvier 2013, une pause de 6 mois en ne demandant aucune mesure d'austérité supplémentaire durant ce semestre. Pourquoi ne pas revoir, de fond en comble, le pacte euroaustéritaire ? Le mystère s'épaissit davantage lorsqu'on croise cette donnée avec le fait qu'à la mi-avril 2013, le gouvernement des Pays-Bas décidait de renoncer son objectif de ramener le déficit public sous les 3 % du PIB en 2014. Par ailleurs, la réforme du marché du travail, prévue dans ce plan additionnel qui vient d'être abandonné et consistant en une facilitation du licenciement par les entreprises, était également reportée. Ces revirements faisaient suite aux décisions de l'Espagne et du Portugal de retarder leurs calendriers de redressement des comptes<sup>5</sup>.

### **Effets néfastes des politiques d'austérité**

L'application de politiques d'austérité crée les conditions pour qu'émerge un état comateux, pour ne pas dire, dépressif des économies européennes. Ce caractère déprimé des économies soumises à des cures d'austérité se retrouve dans des taux d'inflation inexistantes. Les données concernant l'inflation en Europe sont les suivantes :

<sup>4</sup> OIT, *Rapport mondial sur les salaires 2012-2013*. Salaires et croissance équitables, p.6.

Site web sur INTERNET : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms\\_194949.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_194949.pdf)

<sup>5</sup> La croix, édition mise en ligne du 16 avril 2013.



La Grèce (c'est-à-dire le pays le plus durement soumis aux politiques d'ajustement en Europe) s'est approchée de plus en plus clairement, depuis l'été 2011, d'une situation de déflation.

Cette partie de l'analyse a été rédigée en février 2013. La perspective d'une déflation en Grèce s'est confirmée en avril 2013 alors que les prix, pour la première fois depuis 45 ans, ont reculé de 0,2% sur un an. Une première depuis 1968.

La déflation désigne une baisse continue de l'indice des prix, observée sur une longue période. Si cette tendance s'approfondissait (c'est-à-dire si aucune inflexion majeure ne devait voir le jour du point de vue des politiques austéritaires), on pourrait raisonnablement craindre que cette baisse continue des prix incite les consommateurs à différer leur consommation. Puisqu'avec un même montant d'argent, ils pourront, à l'avenir, acheter plus, vu la tendance à la baisse du niveau général des prix.

Si cette tendance à la thésaurisation l'emporte sur l'attrait que représentent des prix plus bas, une spirale déflationniste peut alors s'installer. La demande va baisser, donc la production va diminuer. Le chômage va augmenter, les salaires vont baisser et les prix vont diminuer. Cette diminution des prix va alors alimenter, en retour, une augmentation de la thésaurisation des ménages. Et le cercle vicieux de la déflation de s'amorcer.

Par ailleurs, la déflation constitue une catastrophe pour des acteurs économiques endettés. En effet, s'il est avéré que l'inflation mange la valeur de l'argent qui est dû, on peut, fort logiquement, s'attendre à l'effet inverse en cas de déflation. Le fardeau de la dette, en période de déflation, s'alourdit davantage. Ce qui alimente, en retour, les effets déprimants de la déflation pour le dynamisme économique général d'un pays. En effet, cet alourdissement du poids de la dette mine le pouvoir d'achat des ménages, affecte gravement la consommation et la croissance de la production. Dès lors, les recettes fiscales d'un Etat s'effondrent et son endettement augmente.

Pour les pays du sud de l'Europe, cette perspective est absolument catastrophique. Les solvabilités des pays de cette partie de l'Europe sont structurellement dégradées. La solvabilité d'un pays s'établit en comparant la valeur des actifs financiers avec celle du passif financier.

La solvabilité financière des pays du sud de l'Europe est négative dans tous les cas de figure. Ce qui signifie que les dettes des acteurs économiques sont supérieures à la valeur des actifs qu'elles ont

financés. « Cet indicateur représente donc l'accumulation d'actifs financiers, passifs déduits, des acteurs par rapport à leurs revenus annuels. »<sup>6</sup>

### Valeur financière nette des acteurs économiques du sud de l'Europe (en % du PIB)

	2011	2012
<b>Grèce</b>	-88,6	-126,6
<b>Espagne</b>	-90,2	:
<b>Italie</b>	-18,4	:
<b>Portugal</b>	-100,8	-111,7

Source : Eurostat, 2013.

La dette nette de la Grèce s'élevait à 2012 à 126% du PIB. La tendance à l'aggravation est parfaitement constatable puisqu'en 2011, cette dette nette représentait 88,6% du PIB. On constate grosso modo les mêmes tendances pour l'Espagne et le Portugal. Le cas de l'Italie est assez différent puisque l'endettement net des acteurs économiques y était de loin inférieur à ce qui peut se constater dans d'autres pays du sud de l'Europe. Une insolvabilité de ce type peut être contrée en augmentant les exportations du pays. Cette solution purement théorique et financière suppose que les exportations italiennes trouvent des consommateurs dans le reste de l'Europe. En cas de stagnation économique prolongée des partenaires économiques de l'Italie au sein de la zone euro, cette hypothèse ne paraît guère réaliste.

Mutatis mutandis, on retrouve, dans l'ensemble de la zone euro, les tendances à l'œuvre dans le cas grec. Pour cela, il suffit de se reporter aux tendances de l'inflation pour la zone euro.



On constate, depuis septembre 2012, une tendance à la baisse de l'inflation dans l'Euroland. En mai 2012, l'inflation, dans la zone euro, était de 2,6%. Elle s'est maintenue à ce niveau jusque novembre 2012. Depuis, la chute du niveau de l'inflation, sans être spectaculaire, n'en est pas moins constante. En janvier 2013, l'inflation dans la zone euro tombait en-dessous des 2%. Cette tendance, si elle se prolongeait pour atteindre un niveau quasi déflatoire, s'accompagnerait, à coup sûr, d'une augmentation du chômage et d'un approfondissement des inégalités au nord de la zone euro.

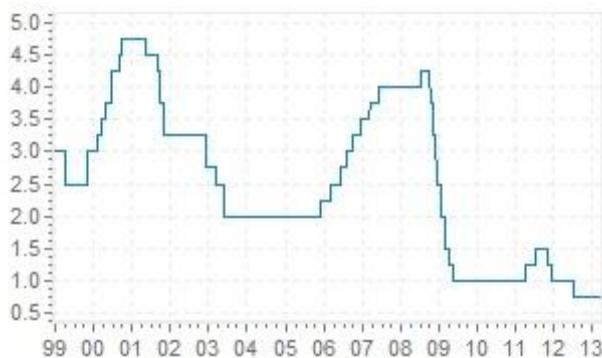
<sup>6</sup> Eurostat, 2013 (Glossaire statistique).

A terme, la lutte contre la déflation qui, à l'heure où ces lignes étaient écrites (avril 2013) s'insinuait dans la zone euro, impliquera, à terme de revoir les termes mêmes des politiques d'austérité telles que définies au niveau européen. En effet, la politique d'abaissement des taux d'intérêt bas qui a été adoptée par la BCE, depuis l'éclatement de la crise en 2007-2008, n'a jamais été en mesure de répondre vigoureusement aux défis du moment. La lutte contre les tendances potentiellement déflatatoires de l'économie en crise, dans la zone euro, a surtout revêtu la forme de baisses de taux d'intérêt. C'est ainsi que les taux directeurs de la BCE ont atteint le niveau historiquement bas de 0,50%. Le taux directeur (ou taux court) de la BCE correspond au taux auquel elle prête de l'argent à court terme aux banques privées. Car pour équilibrer leurs comptes, les banques empruntent, à (très) court terme, auprès de leur banque centrale, les sommes nécessaires à la couverture des prêts de long terme accordés à leurs clients.

### ***Penser d'urgence à la relance***

On distingue une deuxième catégorie de taux, les taux longs. Ces derniers désignent les taux à plusieurs mois ou à plusieurs années en vigueur sur les marchés financiers. On constate que les taux longs dans la zone euro ont connu une chute spectaculaire au cours des derniers mois.

### **Taux longs dans la zone euro**



Source - Site web sur INTERNET : [www.http://fr.global-rates.com](http://fr.global-rates.com), avril 2013.

A l'heure où ces lignes étaient écrites, les taux à long terme de l'économie européenne avaient atteint un plus bas depuis la création de l'euro. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2013, le taux d'intérêt à long terme de la zone euro avait plongé sous l'unité. Et surtout, fait intéressant, il se situait quasiment au même niveau que le taux d'intérêt à court terme. Or, la plupart du temps, on observe que les taux d'intérêt à long terme sont plus élevés que ceux à court terme.

L'explication de cette différence tient au fait qu'en période de croissance, les banques doivent faire un effort, en termes d'intérêt, pour retenir leurs clients qui disposent de nombreuses opportunités d'investissement (actions, immobilier...). Au contraire, en période économique morose, puisque les possibilités d'investissement ne sont pas légion, les épargnants sont, d'une certaine manière, obligés de laisser leur argent sur un compte d'épargne. D'où des taux d'intérêt particulièrement bas.

Lorsqu'on ne constate pas de grande différence entre le taux d'intérêt à long terme et le taux à court terme, on peut en déduire que les perspectives économiques sont, d'une part, particulièrement moroses et que d'autre part, elles ne sont pas appelées, sauf modification d'ampleur de la politique économique, à s'améliorer. Par ailleurs, une forte égalité entre les taux entraîne une meilleure rémunération pour l'argent placé à court terme que pour celui placé à long terme. Ce qui n'incite évidemment pas à freiner la spéculation.

C'est ici qu'intervient la nécessité d'envisager avec moins de dogmatisme les déficits dans la zone euro. Des budgets de relance sont susceptibles de doper l'investissement, l'accumulation et partant, la croissance, porteuse de recettes fiscales pour les pouvoirs publics.

### **Risques pour la zone euro**

A défaut d'orientation de ce type, la zone euro, elle-même, sera soumise à de graves périls. Le raisonnement consiste ici à regarder de plus près les taux d'inflation dans le sud de l'Europe. L'Espagne est la 4<sup>ème</sup> économie de la zone euro avec un PIB d'environ 1.075 milliards d'euros. Si un dérapage intervient à l'intérieur d'une économie de cette taille, cela ne peut qu'avoir des conséquences négatives pour la zone euro dans son ensemble. Classiquement, on distingue deux types d'inflation. Il y a lieu de distinguer l'inflation sous-jacente (celle qui prend sa source dans le dynamisme propre de l'économie européenne) et la « headline inflation » (qui inclut aussi l'alimentation et l'énergie dont les prix sont, en grande partie, déterminés hors des frontières européennes). On observe, habituellement, que l'inflation headline est plus importante en Espagne que dans le reste dans la zone euro (2,75% en février 2013).

Cette différence est à rapporter à plusieurs facteurs. Parmi lesquels, le niveau de la fiscalité indirecte en Espagne. « *La fiscalité indirecte a un impact important sur l'inflation en Espagne (...) depuis trois ans. Néanmoins, les hausses de TVA ne se diffusent généralement que partiellement dans les prix à la consommation.* »<sup>7</sup> En ce qui concerne le cas particulier de l'Espagne, on pointera également que la pression à la baisse qu'un fort taux de chômage (26,6% en janvier 2013) exerce sur les coûts salariaux n'a pas encore affecté les prix finaux des produits puisque les entreprises espagnoles ont choisi, jusqu'à présent, de reconstituer leurs marges. « *En Espagne, les coûts salariaux unitaires ont fortement baissé en 2011 et 2012 du fait de la stagnation des salaires et de très forts gains de productivité. Mais cette baisse s'est surtout traduite jusqu'à aujourd'hui par une augmentation du taux de marge des entreprises plus que par un ralentissement de leurs prix de vente. À terme, néanmoins, le taux de marge se stabilisera et, même si les gains de productivité ne restent pas aussi dynamiques, la faible progression du coût du travail freinera les prix dans l'économie espagnole. De fait, corrigée de l'effet de la hausse de TVA de septembre 2012, l'inflation sous-jacente apparaît faible en Espagne début 2013.* »<sup>8</sup>

Les spécialistes de l'Insee<sup>9</sup> mettent en avant un taux d'inflation sous-jacente de 1,1% en Espagne pour la période 2011-2012. La décélération de l'inflation observée dans la zone euro rapproche, à coup sûr, l'Espagne d'une situation de quasi déflation.

Cette situation aura un impact plus marqué en Espagne qu'ailleurs en Europe. Comme nous l'avons vu, l'endettement des ménages y est particulièrement élevé. La dette des ménages espagnols équivalait à près de 88% du PIB local en 2011<sup>10</sup>. A titre de comparaison, la dette privée des ménages représentait, en Belgique, 55% du PIB. On retrouve un ordre de grandeur similaire en Italie.

Par ailleurs, pour juger de l'importance de la dette sur une économie, il est intéressant de revenir sur la position financière nette de l'ensemble des acteurs économiques (entreprises, ménages et pouvoirs publics) d'un pays. L'économie espagnole est, de ce point de vue, particulièrement exposée à l'endettement. Sa position financière était, d'après Eurostat, de -90,2% du PIB. La quasi-totalité de

<sup>7</sup> JEGOU Nicolas et TESTAS Anna, *Pourquoi, dans la zone euro, l'inflation n'est-elle pas plus faible dans les pays les plus affectés par la crise ?*, Insee, Note de conjoncture, mars 2013, p.55.

<sup>8</sup> Ibid., p.62.

<sup>9</sup> L'Institut national de la statistique et des études économiques

<sup>10</sup> Eurostat, avril 2013.



la richesse produite au cours d'une année devrait être mobilisée pour apurer le trop plein de dettes des acteurs économiques espagnols.

Si une situation de quasi déflation s'installe en Ibérie, la baisse des salaires et des revenus va aggraver, en retour, le problème de l'endettement excessif. Bien des ménages et des entreprises ne pourront plus payer leurs créanciers. Une chaîne de faillites pourrait alors s'installer dans le pays. Et par voie de conséquence, les banques espagnoles, déjà bien mal en point, seront à nouveau exposées à de graves difficultés. Ce qui mettra la dette publique espagnole à nouveau sous pression.

### **Sortie par l'égalité**

Depuis un certain nombre d'années déjà, on constate dans la littérature économique, une espèce de réhabilitation des travaux d'inspiration keynésienne portant sur les stabilisateurs automatiques. De manière fort générale, la stabilisation automatique désigne la capacité des finances publiques à atténuer l'impact de la conjoncture sur l'activité et, par là-même, à assurer la pérennité du système socioéconomique.

Le mécanisme des stabilisateurs automatiques s'active de la manière suivante. *« Lorsque l'économie est en expansion, les impôts augmentent avec la hausse de la consommation et de l'emploi et les prestations sociales baissent avec le recul du chômage. La hausse des impôts et la baisse des prestations conduit alors à une réduction de la croissance. L'augmentation initiale de l'activité est donc réduite par le fonctionnement des stabilisateurs automatiques. La situation est symétrique lorsque l'économie connaît un ralentissement. »*<sup>11</sup>

Depuis l'éclatement de la bulle de l'Internet et de la "nouvelle économie" en 2000, on constate un regain d'intérêt dans la littérature économique pour les études relatives aux stabilisateurs économique, marginalisées depuis les années 80 par les modèles d'inspiration monétariste.

L'exploration des thèses liées aux politiques de stabilisation automatique permet d'entrevoir un certain nombre d'enjeux qui ne sont pas sans rapport avec la situation actuelle de la Belgique et plus largement, de la zone euro. Reprenons à la base la nature et le contenu du concept de stabilisation économique. A la suite de Robert Solow, Prix Nobel d'économie 1987, il convient de se montrer des plus restrictifs dans la définition même des stabilisateurs économiques : *« l'adjectif automatique nous rappelle que certaines des réactions de politique budgétaire sont censées se produire spontanément, de manière endogène, (...), sans choix discrétionnaires ». Les stabilisateurs automatiques ne s'ajoutent donc pas, si l'on suit cette définition, à un modèle macroéconomique donné. Bien au contraire, ils en font partie de manière latente en tant qu'ils sont incorporés dans les "structures institutionnelles existantes ».*<sup>12</sup>

A ce titre, on constatera, avec le plus grand intérêt, que les stabilisateurs économiques englobent des fonctions de protection sociale. Par exemple, l'existence de mécanismes d'indemnisation contre le chômage qui, en période de crise marquée par une contraction de l'emploi, va déclencher des paiements d'allocations aux chômeurs supplémentaires. Ces dépenses contribueront, pour leur part, à soutenir le revenu disponible. Par ailleurs, l'existence de mécanismes d'allocations de chômage permet de *« favoriser une recherche d'emploi plus longue par le chômeur, lui évitant ainsi de devoir accepter la première offre qui se présente, éventuellement à un salaire inférieur à celui qu'il*

<sup>11</sup> ESPINOZA Raphaël, *Les stabilisateurs automatiques en France*, Economie et prévision, n°177, janvier 2007.

<sup>12</sup> SOLOW Robert, "Peut-on recourir à la politique budgétaire, Est-ce souhaitable ?" in *Numéro spécial de Problèmes économiques "Les économistes face à la crise"*, n°2970, La Documentation Française, p.35.

*anticipait. (...) ».*<sup>13</sup> Bref, la protection sociale constitue un mécanisme qui permet de stabiliser l'économie en évitant une déflation de type salarial. En effet, si les travailleurs s'engagent, dans un contexte d'augmentation du chômage, à travailler pour des salaires décroissants, la menace déflationniste guette.

Parallèlement, si le niveau des salaires et le pouvoir d'achat des salariés décroissent, la consommation, dans l'économie, est réduite d'autant. Cela accentue la morosité ambiante du contexte économique. Et partant, c'est l'emploi qui trinquera. Pour reprendre l'expression de Paul Krugman : « *la chute des salaires est le signe que l'économie est malade. Et ce symptôme est à même d'aggraver l'état de santé de l'économie* ». <sup>14</sup> Par ailleurs, d'après Solow, ce qui vaut pour le régime d'allocation de chômage vaut aussi, plus ou moins, pour les autres composantes du système de protection sociale. Ainsi, par exemple, dans le cas des pensions, maintenir un nombre plus élevé de "vieux" sur le marché du travail, par exemple en postposant l'âge de départ à la retraite ou en laissant se développer une catégorie de "lumpenretraités" obligés de travailler pour compléter leur maigre niveau de leurs retraites, représente un accroissement des postulants à l'emploi. En cas de diminution du nombre de postes de travail, cet afflux de nouveaux venus sur le marché du travail va imprimer sur les salaires un mouvement de baisse. Gare alors aux effets déflationnistes en retour.

La chose mérite d'être soulignée. Des économistes comme Solow (c'est-à-dire pas spécialement de gauche) mettent en avant le caractère économiquement fonctionnel de la protection sociale. Les études sur les stabilisateurs automatiques remettent également en valeur le rôle redistributif de l'impôt. Car il se trouve qu'à l'expérience, on constate que l'effet stabilisateur d'une politique économique est d'autant plus puissant que le système d'imposition du revenu est plus progressif.

En tant que variable de stabilisation, la progressivité de l'impôt joue, en effet, un rôle équilibrant en freinant la diminution du revenu en cas de baisse de l'activité économique et, à l'inverse, permet de bloquer la progression des revenus supérieurs en cas de forte croissance. Le facteur "progressivité" de l'impôt (et partant, son caractère redistributif) favorise donc la stabilité du système économique. Là encore, enseigner on ne peut plus intéressant, égalitarisme social et efficacité économique font donc finalement fort bon ménage.

Au passage, on dénoncera, à la suite de nombreux observateurs, un affaiblissement majeur, depuis les années 80, de la fonction de stabilisation automatique dans les économies avancées, en raison notamment de « *la tendance dominante défavorable à l'Etat-Providence et à ses institutions les plus représentatives et l'atténuation du caractère progressif du système global d'impôts et de transferts* ». <sup>15</sup> Dès lors, constatons, pour l'heure, que la vague austéritaire qui s'abat sur l'Europe ne répond à aucun des défis qui minent les économies européennes de l'intérieur. A terme, puisqu'un nouvel épisode récessif accompagné de configurations déflationnistes devait frapper le sud de la zone euro (et nous pensons plus particulièrement à l'Espagne et à la Grèce), gageons que l'égalitarisme, en tant que perspective théorique d'organisation de la société et de l'économie, n'éprouvera pas trop de difficultés à (re)faire valoir son caractère fonctionnel. « *Le perdant d'aujourd'hui sera le gagnant de demain car les temps sont en train de changer* » (Bob Dylan).

---

<sup>13</sup> SOLOW Robert, op.cit, p.36

<sup>14</sup> KRUGMAN Paul, "Falling wage syndrom" in *New York Times*, 3 mai 2009.

<sup>15</sup> SOLOW Robert, op.cit, p.37.

